

MIROIRS ROUTIER INCASSABLES

Miroir de circulation voie publique

Référence BBMDCVP



PRIX

2 769,00 € HT

soit 3 322,80 € TTC — hors livraison et installation

L'ESSENTIEL

Le miroir de circulation voie publique est conçu pour améliorer la sécurité aux intersections, sorties de parkings et zones à visibilité réduite. Conforme à la réglementation du 21 septembre 1981, il est équipé d'un cadre noir et blanc assurant une parfaite visibilité sur la voie publique. Son bombage permet une vision dans deux directions et sa fixation universelle facilite son installation sur mur ou poteau.

Devis gratuit sous 24 h

02 31 82 46 73 - 06 51 77 97 62

contact@baleinebleue.fr

baleinebleue.e-m2.net



DESCRIPTION

Caractéristiques :

Type : Miroir de circulation réglementaire

Conformité : Arrêté du 21 septembre 1981

Cadre : Noir et blanc haute visibilité

Utilisation : Voies publiques et parkings

Vision : Contrôle dans 2 directions

Qualité de l'optique :

Garantie 3 ans

Ou garantie 5 ans (selon modèle)

Fixation :



- Support universel fourni
- Compatible avec les murs et les poteaux de 60 à 90 mm de section
- Réglage précis de l'orientation

Résistance au vent : Testé jusqu'à 180 km/h

Option : Système de chauffage anti-gel / anti-buée par film autorégulé 220 V (50 à 100 W)

Utilisation : Collectivités, voirie, parkings, entreprises, sites industriels et espaces publics.

Les + du produit

Conforme à la réglementation en vigueur

Cadre noir et blanc parfaitement visible

Contrôle de la circulation dans deux directions

Fixation universelle avec réglage précis

Résiste aux vents jusqu'à 180 km/h

Optique garantie jusqu'à 5 ans selon le modèle

Option chauffage anti-gel et anti-buée disponible

Idéal pour sécuriser les voies publiques et les parkings.

Photos non contractuelles. Prix indicatifs susceptibles d'évoluer ; seul le devis signé fait foi. Livraison partout en France, installation et maintenance sur demande. Paiement par CB, virement, chèque, mandat administratif et Chorus Pro.